



## **Plan d'études cadre de la maturité spécialisée santé (PEC MS santé)**

(adopté par la CIIP le 26 mai 2011)

Le contenu de la maturité spécialisée santé s'inspire très largement des contenus définis pour les modules complémentaires destinés aux porteurs / porteuses d'une maturité gymnasiale. Les plans d'études cadre respectifs résultent d'une coopération étroite entre les milieux HES-SO et le post-obligatoire.

### **1. Finalité de la maturité spécialisée santé**

Les porteurs et porteuses d'un titre d'une école de culture générale (ECG) doivent obtenir une maturité spécialisée santé (MS santé) pour être admis-es en formation bachelor. La MS santé garantit l'admissibilité directe à toutes les filières bachelor santé, sous réserve des régulations.

La finalité de la maturité spécialisée santé est de permettre aux candidat-e-s d'entrer en formation bachelor en ayant acquis des connaissances de base dans le domaine de la Santé et une expérience du monde du travail en général et dans le domaine socio-sanitaire en particulier, auprès de personnes ayant des besoins de santé, par :

- l'acquisition de connaissances de base théoriques, méthodologiques et techniques,
- la réalisation de pratiques de travail auprès de personnes ayant des besoins de santé,
- l'expérimentation du travail en équipe et de l'organisation du travail, dans des institutions et organisations socio-sanitaires ou d'autres institutions,
- le développement de la connaissance de soi à travers l'expérience et l'analyse des situations et des relations humaines rencontrées.

### **2. Admission**

Les modalités d'admission sont définies dans chaque canton. Les candidats-e-s sont porteurs ou porteuses d'un certificat ECG en principe du domaine santé.

Les modalités d'admission en MS santé sont définies par chaque canton.

### **3. Organisation et durée de la maturité spécialisée**

Le programme de la MS santé est construit sur un canevas basé sur les dispositions de la CDIP de 2004 qui s'étend sur 32 semaines. Ces dispositions exigent 4 semaines de bases théoriques et de préparation aux stages, suivies de 24 semaines de formation pratique et d'une phase finale de 4 semaines destinée au travail de maturité spécialisée.

Le modèle organisationnel de la MS santé est harmonisé avec les modules complémentaires (MC) dispensés dans les HES pour les détenteurs/détentrices d'une maturité gymnasiale. Il regroupe ces éléments de manière suivante :

- 14 semaines de bases théoriques et préparation aux stages, dont 10 semaines de cours pratiques, permettant aux candidat-e-s l'acquisition de prérequis théoriques et de compétences pratiques
- 8 semaines de pratique professionnelle et approche du monde du travail dans des organisations et institutions socio-sanitaires (stage spécifique)
- 6 semaines pratiques dans le monde du travail au sens large (stage libre)
- 4 semaines de travail de maturité spécialisée.

#### **4. Activités, objectifs, contenus théoriques, habiletés et attitudes**

Le présent document constitue le plan d'études cadre (PEC) pour la maturité spécialisée santé (MS santé). Il s'agit d'une transposition des contenus définis conjointement pour servir de cadre pour la construction des modules complémentaires (MC) et de la MS santé. Par conséquent, les contenus des deux programmes sont identiques, mais regroupés, pour le PEC MS santé, selon la logique de l'enseignement post-obligatoire.

Les contenus correspondent à un niveau de connaissance d'un-e stagiaire pré-HES.

Dans la logique de la formation post-obligatoire elle comprend quatre dimensions :

##### **a) les compétences personnelles et sociales**

- l'acquisition, l'élargissement tout comme l'approfondissement de connaissances ainsi que de compétences théoriques et pratiques,
- le développement de la personnalité et de la réflexivité par le transfert d'éléments issus des sciences humaines,
- l'encouragement à travailler de manière responsable et autonome

##### **b) les éléments spécifiques au domaine santé (général)**

- l'introduction aux concepts de maladie et de santé ainsi que le transfert d'éléments issus des sciences biomédicales,
- l'introduction au système de prise en charge des patient-e-s avec ses structures, acteurs et rôles,
- l'encadrement de personnes dans le besoin.

##### **c) l'immersion dans la pratique professionnelle**

- la prise de conscience du fonctionnement du monde du travail,
- l'intégration dans les processus de prise en charge, la rencontre avec les patient-e-s et les professionnel-le-s, l'expérience de la communication, de l'interaction et de la documentation,
- l'appréciation de l'aptitude à assumer la charge de travail et les conditions du travail dans le domaine socio-sanitaire.

##### **d) la rédaction d'un travail de maturité spécialisée**

- la réflexion et l'évaluation des expériences faites
- la structuration d'un rapport écrit
- la prise de conscience de l'importance des aspects formels et de présentation
- l'approfondissement d'une problématique.

Ces champs d'activités ont été déclinés en objectifs de formation puis en contenus, en distinguant :

- les contenus théoriques à enseigner ;
- les habiletés et attitudes à développer tant dans des cours pratiques (ateliers, laboratoires, pratiques simulées ...) que dans les activités réalisées en stage.

La pondération des contenus à l'intérieur des quatre dimensions est de la compétence des cantons respectivement des écoles mandatés de la mise en œuvre.

#### a) Les compétences personnelles et sociales

Objectifs généraux de formation	Contenus théoriques	Habilités et attitudes visées (ateliers, laboratoires, ..., stages)
l'acquisition, l'élargissement tout comme l'approfondissement de connaissances ainsi que de compétences théoriques et pratiques  le développement de la personnalité et de la réflexivité par le transfert d'éléments issus des sciences humaines  l'encouragement à travailler de manière responsable et autonome	Introduction au fonctionnement de l'individu au niveau personnel, des groupes d'appartenances, des organisations et de la société (psychologie, sociologie, culture)	Autonomie dans l'apprentissage
	Introduction aux concepts d'autonomie, de dépendance et de besoin	Gestion de sa propre santé durant la formation
	Introduction aux concepts de communication	
	Les facteurs influençant la communication (culture, age, déficiences, ...)	
	Introduction aux différents styles et stratégies d'apprentissage et les facteurs influençants (positif, négatif)	
	Santé des candidat-e-s et prévention des risques	

#### b) Les éléments spécifiques au domaine santé (général)

Objectifs généraux de formation	Contenus théoriques	Habilités et attitudes visées (ateliers, laboratoires, ..., stages)
l'introduction aux concepts de maladie et de santé ainsi que le transfert d'éléments issus des sciences biomédicales  l'introduction au système de prise en charge des patients avec ses structures, acteurs et rôles  l'encadrement de personnes ayant des besoins de santé	Définitions et concepts de santé et de maladie, déterminants de la santé	Accompagnement et prise en charge de personnes ayant des besoins de santé
	Bases d'anatomie descriptive et de physiologie humaines (illustré par quelques syndromes/symptômes et l'imagerie médicale)	Appréciation de situations contextualisées (patient, processus, famille/proches, maladie, handicap, etc.) sur la base des connaissances théoriques
	Bases théoriques pour l'évaluation clinique de base : définition, normes, (TA, respiration, FC, température, état nutritionnel)	Prises des paramètres vitaux (pouls, TA, fréquence respiratoire)
	Bases d'hygiène hospitalière, prévention et contrôle de l'infection	Pratique des 1ers secours
	Bases de radioprotection (rayonnement ionisant, ondes magnétiques et mécaniques) et aspects légaux	Dépistage du risque nutritionnel (mesure du poids, de la taille, BMI, questions sur la perte de poids dans les 3-6 derniers mois, questions sur la diminution de la consommation alimentaire, calcul de l'âge)
Bases juridiques (droits du patient, secret professionnel)		

	Présentation de différents types d'institutions socio-sanitaires et leurs missions institutionnelles (soins aigus, courts et longs séjours, réadaptation, soins à domicile, urgences)	
	Principes de manutention de patients	
	Relation professionnelle dans la santé (comportements et attitudes empathiques, écoute active, non jugement, éthique et déontologie professionnelle)	
	Constitution d'une équipe de soin en fonction du contexte, professions, rôles et fonction des membres de l'équipe	
	Présentation des différentes professions de la santé HES et de leurs spécificités	

### c) L'immersion dans la pratique professionnelle

Objectifs généraux de formation	Contenus théoriques	Habiletés et attitudes visées (ateliers, laboratoires, ..., stages)
la prise de conscience du fonctionnement du monde du travail	Bases d'organisation interne d'une institution (organigramme, départements, voies hiérarchiques et fonctionnelles, ...)	Aide dans les AVQ (marche, transfert, repas, toilette, habillage, activités de loisirs ...)
l'intégration dans les processus de prise en charge, la rencontre avec les patients et les professionnels, l'expérience de la communication, de l'interaction et de la documentation	Soins de base (mouvement, alimentation, élimination, hygiène, confort ...)	Utilisation des moyens auxiliaires pour les AVQ (cannes, cigogne, chaise-percée)
	Modalités de transmission dans une institution de soin (dossier patient, dossier informatisé, colloques ...)	Attitude centrée sur le patient
	Travail en équipe : Définition de collaboration, coopération, délégation, interprofessionnalité	Application des principes d'hygiène en vigueur (mains, tenue, ...)
l'appréciation de l'aptitude à assumer la charge de travail et les conditions du travail dans le domaine socio-sanitaire		Respect du secret professionnel et de la protection des données
		Connaître et respecter les règles et les procédures institutionnelles (radioprotection, urgence, feu, sécurité ...)
		Appliquer les principes liés aux droits du patient

		Expérimentation de différents types et modes de communication avec les usagers
		Transmission de consignes
		Etablissement de relations professionnelles avec l'utilisateur et ses proches
		Identifier sa place de préstagiaire HES au sein de l'équipe et de l'institution

		Echanger avec différents professionnels afin de construire son projet de formation
		Découvrir différentes organisations (urgences, service hospitalier, hébergement, service ambulatoires, etc.)
		Transmettre des informations oralement et par écrit
		Transmettre et documenter les informations recueillies aux personnes compétentes
		Utilisation des moyens de documentation et de transmission
		S'impliquer dans des activités de travail en groupe
		Participer aux activités d'une équipe interdisciplinaire

#### d) La rédaction d'un travail de maturité spécialisée

Objectifs généraux de formation	Contenus théoriques	Habilités et attitudes visées (ateliers, laboratoires, ..., stages)
La réflexion et l'évaluation des expériences faites	Outils méthodologiques (recueil et traitement d'information, fiches de lecture, recherche documentaire, utilisation d'internet)	Se projeter en tant que futur professionnel de la santé HES
la structuration d'un rapport écrit		Auto-analyse, réflexivité
la prise de conscience de l'importance des aspects formels et de présentation		
l'approfondissement d'une problématique		Savoir structurer un texte, rédiger des résumés, faire une synthèse, prendre des notes, présenter des résultats, etc.

## 5. Principes d'organisations spécifiques

### 5.1 Cours école bases théoriques et préparation aux stages: 14 semaines

#### Organisation

Sur la base du tableau précédent, les enseignements réalisés dans les écoles sont quantifiés en concertation avec les HES qui dispensent les MC. Leur déclinaison en programme est de la compétence des cantons et des écoles qui assureront la formation.

Cette période est effectuée sous la responsabilité des ECG au cas où elle est dispensée par les HES.

#### Validation

Les éléments spécifiques définis par le PEC sont accomplis et réussis.

Les modalités d'évaluation sont déterminées dans les programmes d'école ou en concertation avec les HES au cas où l'enseignement est dispensé par les HES.

### 5.2. Le stage dans le monde du travail au sens large : 6 semaines

#### Objectif

Le stage dans le monde du travail au sens large correspond à une expérience professionnelle.

Il doit permettre au/à la candidat-e de :

- s'engager concrètement dans une démarche de recherche d'emploi ou de stage,
- découvrir les réalités de la vie professionnelle au quotidien,
- évaluer ses forces et ses faiblesses dans des situations de travail.

#### Organisation

Cette expérience peut revêtir toute forme et toute nature. Sa durée est de 6 semaines, soit environ 240 heures d'activité attestées. En principe, les 6 semaines sont consécutives ou réalisées en 2 fois.

Les démarches nécessaires pour trouver un emploi ou un stage relèvent de la responsabilité du candidat ou de la candidate. Elle peut être non rémunérée.

#### Validation

La validation est réalisée sur la base d'une attestation et/ou certificat de travail de l'employeur. Les attestations et/ou certificats de travail des employeurs portent sur la durée, la nature du travail et le taux d'activité.

La durée et le taux d'activité font foi pour la validation.

Les ECG peuvent établir des critères pour la validation du stage non-spécifique.

### 5.3 Le stage dans des organisations et institutions socio-sanitaires : 8 semaines

#### Objectifs généraux du stage

Le stage dans une organisation ou institution socio-sanitaire doit permettre à la candidate ou au candidat de développer des compétences de base lui permettant de s'intégrer dans un milieu de santé et de confirmer son choix d'orientation professionnelle, à savoir :

- découvrir le milieu de la santé et des populations ayant des besoins de santé,
- réaliser des actions de soins et d'accompagnement auprès de personnes ayant des besoins de santé,
- découvrir différents milieux de soins et professions du domaine de la Santé,
- évaluer ses aptitudes à exercer une activité au sein d'une équipe de soins,
- affirmer sa motivation dans la poursuite d'études au niveau HES, dans le domaine de la Santé au sens large, et plus particulièrement dans une profession HES du domaine.

Le stage contribue également à l'évaluation des aptitudes personnelles du candidat ou de la candidate, requises pour l'entrée en Bachelor dans le domaine de la Santé.

Par organisation ou institution socio-sanitaire, il faut entendre toute organisation ou institution où le candidat ou la candidate exerce une activité en relation directe et suivie avec des personnes ayant des besoins de santé.

### **Organisation**

La durée du stage est de 8 semaines au total.

Les HES sont responsables du stage spécifique dans les institutions socio-sanitaires. Les places de stage sont mises à disposition des candidat-e-s par les HES. Les modalités d'attribution des places font l'objet d'une procédure déterminée par l'instance qui est responsable de l'organisation des stages.

Les modalités de la mise en œuvre dans les cantons déterminent l'encadrement du/de la candidat-e et la manière dont le post-obligatoire assume sa responsabilité et surveillance.

### **Validation**

La validation du stage par les ECG se fait en fonction du document d'évaluation fourni par la HES qui est responsable de l'encadrement du/de la candidat-e et de l'évaluation des objectifs.

## **5.4 Travail de maturité spécialisée : 4 semaines**

### **Objectif**

Le travail de maturité spécialisée a pour objectif de permettre :

- la réflexion et l'évaluation des expériences faites,
- la structuration d'un rapport écrit,
- la prise de conscience de l'importance des aspects formels et de présentation,
- l'approfondissement d'une problématique.

En outre, le travail de maturité spécialisée contribue à évaluer les aptitudes personnelles et à adapter le parcours de formation.

### **Réalisation**

Travail écrit de 12 à 15 pages sans les annexes et bibliographie, dont 1/3 de rapport de stage et 2/3 de réflexion approfondie d'une problématique.

### **Validation**

Les critères d'évaluation du travail de maturité spécialisée sont définis dans les dispositions des cantons.

## **6. Conditions de réussite de la maturité spécialisée santé**

Les conditions sont énoncées dans les dispositions cantonales. En règle générale, la maturité spécialisée santé est réussie aux conditions cumulatives suivantes :

- avoir validé et réussi les cours,
- avoir validé et réussi le stage spécifique dans une organisation socio-sanitaire,
- avoir validé et réussi le stage dans le monde du travail au sens large,
- avoir validé et réussi le travail de maturité spécialisée.

Le titre de maturité spécialisée santé est délivré par le canton et remis au candidat ou à la candidate conformément aux procédures prévues dans les cantons.

Il fait partie intégrante du dossier d'admission en Bachelor.

## **7. Echec à la maturité spécialisée santé**

Les modalités offertes aux candidat-e-s qui échouent à la maturité spécialisée santé sont définies par chaque canton.